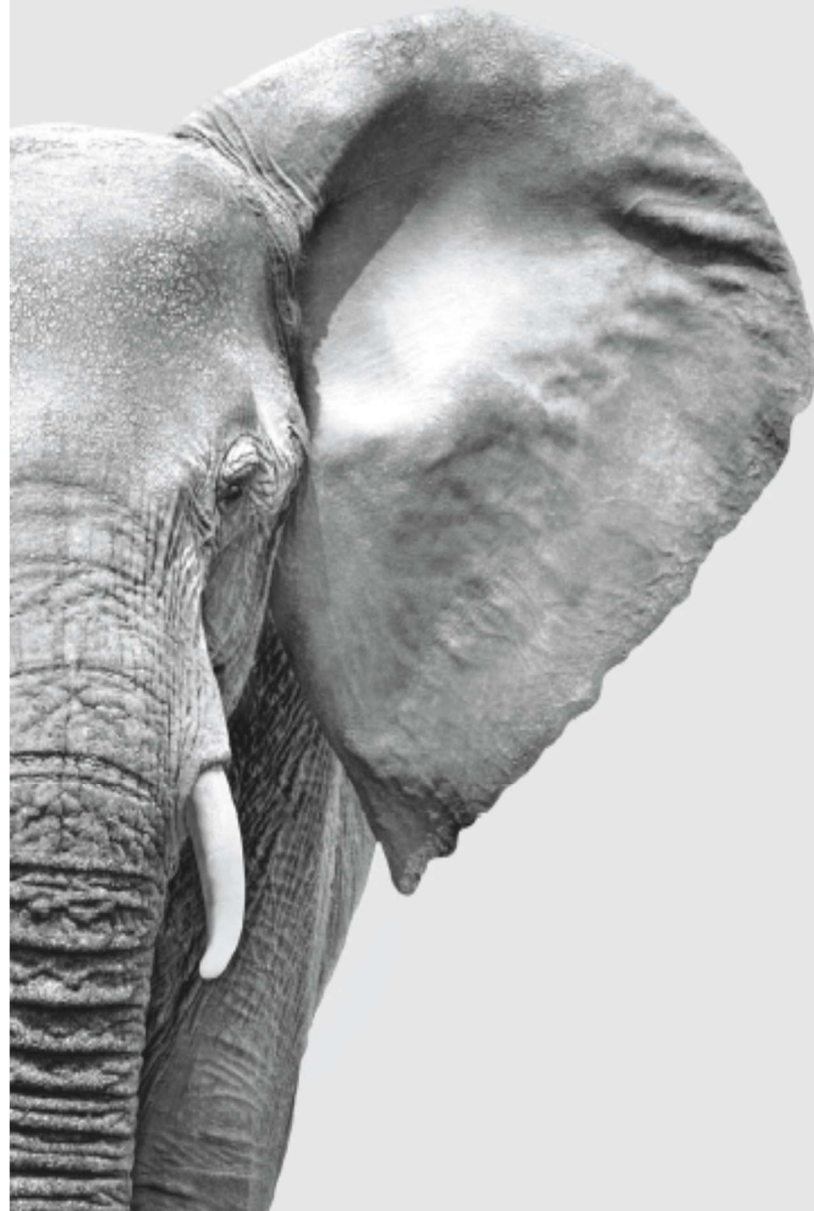


**Rapport
annuel
2021**



**RÉGIME COMPLÉMENTAIRE
DE RETRAITE DES EMPLOYÉS SALARIÉS**



Au nom du comité de retraite, il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2021. Le présent rapport vise à vous informer sur les principaux développements concernant votre régime de retraite au cours de la dernière année, qui a été marquée, pour une troisième année consécutive, par une amélioration de la situation financière.

Du côté des marchés boursiers, la volatilité fut plus faible en 2021 qu'en 2020, ce qui a favorisé la stabilité financière du régime de retraite tout au long de l'année. Les marchés boursiers canadiens et mondiaux ont connu des rendements élevés en 2021 expliqués, en partie, par l'afflux de capitaux sur les marchés durant l'année. L'équité privée et l'infrastructure ont aussi livré d'excellents rendements en 2021, particulièrement l'équité privée avec un résultat de 41 %. Quant aux taux d'intérêt, ceux-ci ont augmenté durant le premier trimestre pour ensuite rester relativement stables au courant de l'année, expliquant ainsi un rendement négatif sur le portefeuille obligataire. En somme, le rendement (avant frais de gestion) de la caisse de retraite a été de 7,1 % en 2021, soit plus élevé que l'indice de référence et plus élevé que le rendement espéré de l'actif dans l'évaluation actuarielle, ce qui est très positif.

Du côté de la situation financière du régime de retraite, celle-ci s'est améliorée sous la base de capitalisation et la base de solvabilité. En capitalisation, soit la base mesurant la santé financière du régime sur un horizon long terme, le ratio de financement a augmenté de 5 % depuis la fin 2020 pour atteindre 140 %. En solvabilité, soit la base d'évaluation mesurant la capacité du régime à respecter ses engagements en cas de terminaison, le ratio de financement a augmenté de 12 % comparativement à l'an dernier pour atteindre 118 %. Dans les deux cas, le rendement plus élevé qu'anticipé des actifs a contribué à ce résultat, en plus de la hausse des taux. Puisque les actifs sont plus élevés que les engagements du régime de retraite sous les deux bases d'évaluation, le régime bénéficie d'un coussin de sécurité en cas de mouvements défavorables des marchés boursiers ou des taux d'intérêt. La sécurité des prestations des participants s'est donc améliorée au courant de la dernière année.

Concernant les stratégies de placement, le comité de retraite a pris des actions afin de sécuriser davantage la bonne situation financière du régime de retraite. Dans le but de diminuer le risque de crédit et le risque de variation des taux d'intérêt du régime, le comité de retraite a modifié le portefeuille obligataire au courant de l'année en augmentant la répartition en obligations corporatives en remplacement d'obligations provinciales et en allongeant la durée du portefeuille obligataire. De plus, afin de s'assurer d'obtenir des rendements suffisants à l'avenir pour payer les engagements du régime de retraite, mais aussi dans une optique de saine diversification des actifs, le comité de retraite a signifié son intérêt au gestionnaire d'augmenter l'allocation en équité privée et en infrastructures au courant des prochaines années, le déploiement nécessitant du temps. Finalement, l'exposition en superposition obligataire, soit un produit financier permettant de mitiger les risques de variation des taux d'intérêt, a été revue afin de prendre en considération la hausse des taux d'intérêt de 2021.

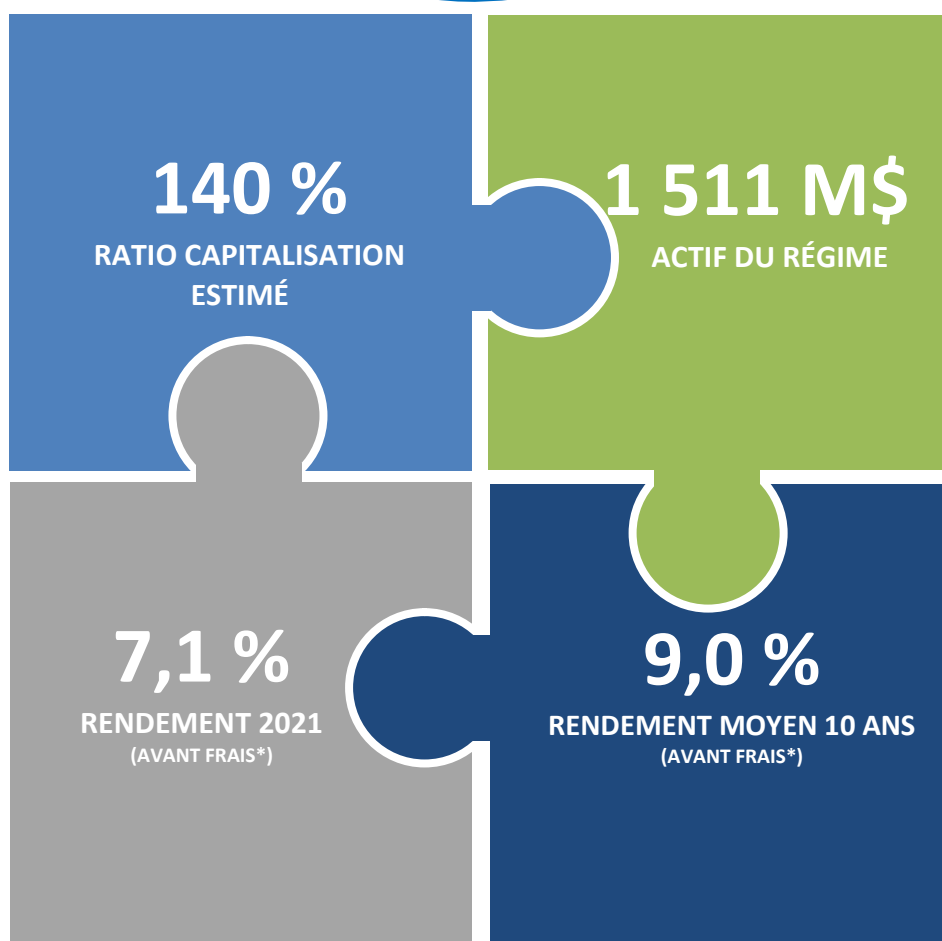
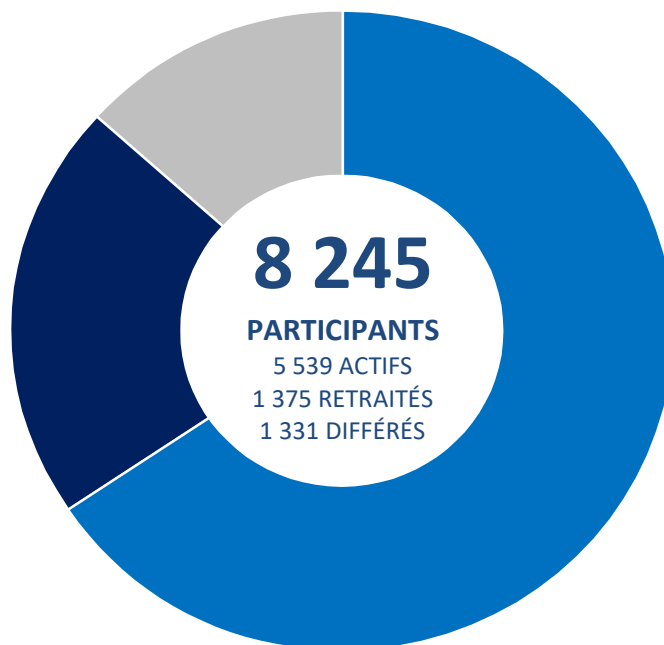
Notez également qu'il y a eu quelques changements de membres sur le comité de retraite depuis la dernière assemblée. Tout d'abord, j'ai accepté avec enthousiasme de prendre la relève de Louis-Philippe Pouliot comme présidente en juillet 2021. Trois membres ont quitté, soit Jean-Philippe Blais, Jean-François Boulet et Lucie Lachance qui ont choisi de se consacrer à de nouveaux projets personnels ou professionnels. Ceux-ci ont été remplacés respectivement par Azmina Karim-Bondy, Marie-Annick Bonneau et Isabelle Blackburn, trois collègues reconnues qui amènent une expertise diversifiée et très précieuse sur le comité.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du comité de retraite et de placement pour leur travail et leur implication au cours de la dernière année. De plus, je tiens à souligner tous les efforts des différents conseillers qui appuient les comités. Leur contribution est primordiale aux réflexions des comités et à la bonne gestion de votre régime de retraite.

En terminant, n'oubliez pas que l'assemblée annuelle se tiendra le 15 juin prochain et pour tout complément d'information, sachez que vous pouvez vous adresser au Centre Contact Employé, dont les coordonnées sont mentionnées à la section « Service aux participants ».

Mylène Rioux
Présidente du comité de retraite

Le régime en quelques chiffres...



* Le rendement net des frais de gestion et d'administration pour l'année 2021 correspond à 6,7 % et le rendement moyen 10 ans net de frais de gestion et d'administration correspond à 8,5 %.

Financement du régime

Le financement du régime est basé sur une évaluation actuarielle de capitalisation, qui présente une vision à long terme du régime. La valeur des droits acquis par les participants doit être provisionnée sur cette base, en plus d'une provision de stabilisation dont l'objectif est de fournir une sécurité additionnelle et réduire la volatilité des cotisations.

Tel que requis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, iA Groupe financier a une politique de financement, qui établit les principes liés au financement qui doivent guider le comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions. Les principaux objectifs visés par la politique sont de maintenir un coût stable et supportable pour le promoteur et les participants, un niveau de provisionnement approprié des engagements et effectuer une saine gestion des risques financiers.

Résultats de l'évaluation actuarielle

Le ratio de capitalisation du régime a augmenté au cours de l'année 2021, passant de 135 % à 140 %. Cette hausse est le résultat de la combinaison du bon rendement de l'actif du régime et de la baisse du passif causée par une augmentation du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluer. L'excédent du régime demeure supérieur à la provision de stabilisation requise par la loi au 31 décembre 2021.

140 %
RATIO CAPITALISATION

L'évaluation de solvabilité présente quant à elle la situation financière selon un scénario de terminaison du régime. Bien que le financement du régime ne soit pas basé sur cette évaluation, les résultats continuent d'être présentés sur cette base et doivent être considérés à certaines fins, notamment lors de toute modification au régime. Le degré de solvabilité du régime a augmenté significativement entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, passant de 106 % à 118 %. Comme pour le ratio de capitalisation, cette hausse est le résultat de la combinaison du bon rendement de l'actif du régime et de la baisse du passif causée par une augmentation des taux d'escompte utilisés pour l'évaluer.

Au 31 décembre

Résultats ¹ (en millions \$)	2021	2020
Capitalisation (continuité du régime)		
Actif	1 511	1 396
Passif	1 080	1 032
Surplus / (Déficit)	431	364
Ratio de capitalisation	140 %	135 %
Provision de stabilisation requise	13,5 %	13,5 %
Solvabilité (terminaison du régime)		
Actif	1 511	1 397
Passif	1 278	1 319
Surplus / (Déficit) de terminaison	233	78
Degré de solvabilité	118 %	106 %

¹ Les résultats de l'année 2020 sont issus de l'évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec. Ceux de 2021 présentent des estimations.

Principales hypothèses de l'évaluation actuarielle

Les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de capitalisation sont déterminées par l'actuaire dans une perspective à long terme, selon le scénario dans lequel le régime continue indéfiniment. Ces hypothèses sont révisées annuellement pour considérer l'évolution du contexte économique et la démographie du régime.

Les hypothèses de l'évaluation de solvabilité sont quant à elles prescrites par la loi et servent à évaluer la valeur des prestations qui seraient versées en cas de terminaison du régime.

Au 31 décembre

	2021	2020
Capitalisation (continuité du régime)		
➤ Principales hypothèses		
▪ Taux d'intérêt	5,2 %, net frais	5,0 %, net frais
▪ Taux d'augmentation des salaires	4,0 % pour 5 ans, 3,3 % par la suite	3,3 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
▪ Âge de retraite	62 ans	62 ans
Solvabilité (terminaison du régime)		
➤ Principales hypothèses		
▪ Valeur de transfert		
▪ Taux d'intérêt	2,3 % pendant 10 ans et 3,4 % par la suite	1,4 % pendant 10 ans et 2,9 % par la suite
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
▪ Achat de rentes		
▪ Taux d'intérêt	2,86 %	2,51 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
▪ Âge de retraite	50 % à l'âge qui maximise la valeur de la rente 50 % au premier âge de retraite sans réduction	50 % à l'âge qui maximise la valeur de la rente 50 % au premier âge de retraite sans réduction

Analyse des mouvements d'actif

L'actif du régime a augmenté significativement à un peu plus de 1 511 millions \$ au 31 décembre 2021, résultat d'un bon rendement de la caisse de près de 100 millions \$ au cours de la dernière année.

1 511 M\$
ACTIF

Les cotisations versées au régime par les participants et l'employeur excèdent les prestations payées depuis plusieurs années, en raison du nombre de retraités qui demeure peu élevé par rapport au nombre de participants versant des cotisations au régime. Cette situation permet notamment d'avoir un horizon de placement à plus long terme pour le régime.

14,4 M\$
FLUX MONÉTAIRES NETS



Pour l'exercice terminé le 31 décembre¹

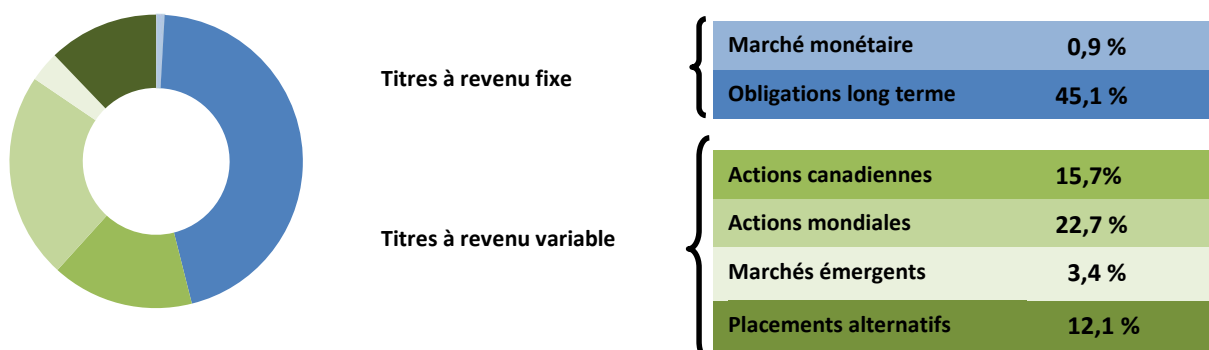
(EN MILLIERS \$)	2021	2020
ACTIF AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 396 284 \$	1 241 107 \$
AUGMENTATION DE L'ACTIF		
Revenus de placements	100 373	144 795
Cotisations des participants	27 093	23 906
Cotisations de l'employeur		
▪ Cotisations d'exercice	41 960	35 983
Transfert provenant d'un autre régime de retraite	368	892
Augmentation totale de l'actif	169 794	205 576
DIMINUTION DE L'ACTIF		
Frais de gestion et d'administration	6 095	5 433
Prestations et transferts		
▪ Décès	2 078	1 466
▪ Divorce	345	28
▪ Cessation de participation	15 171	14 575
▪ Rentes	30 292	28 317
▪ Transferts vers un autre régime de retraite	1 046	580
Diminution totale de l'actif	55 027	50 399
Augmentation nette de l'exercice	114 767	155 177
ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE (INCLUANT IAAH)	1 511 051 \$	1 396 284 \$

¹ Les informations financières du tableau sont extraites du rapport financier audité du régime, pour lequel Deloitte a exprimé une opinion sans réserve, en date du 26 mai 2022. Pour plus de détails sur les informations financières du régime, le rapport financier audité peut être consulté.

Répartition de l'actif

L'actif du régime est investi dans différentes catégories de placements, en fonction de la politique de placement adoptée par le comité de retraite. Le gestionnaire de placements peut investir différemment de ce qui est prévu à la répartition cible de la politique de placement, mais doit demeurer à l'intérieur des différentes balises prévues. Ainsi, l'allocation de l'actif est régulièrement revue par le gestionnaire de placements en fonction des perspectives économiques et des anticipations de l'évolution du marché.

Au 31 décembre 2021, la répartition était relativement près de la cible pour toutes les catégories de placements. Au cours de 2021, le déploiement des placements alternatifs a continué, rapprochant ainsi l'allocation en actions canadiennes, équité privée et infrastructure de leurs cibles respectives.



Au 31 décembre 2021	Valeur marchande (M\$)	Proportion (%)	Cible (%)	Min (%)	Max (%)	Rendement 2021 (%)
Revenu fixe						
Marché Monétaire	14,2	0,9	0,0	0,0	5,0	-
Obligations long terme	679,1	45,1	45,0	43,0	60,0	(3,0)
Total – Revenu fixe	693,3	46,1	45,0	43,0	65,0	
Revenu variable						
Actions canadiennes	235,5	15,7	15,0	10,0	35,0	26,1
Actions mondiales	342,0	22,7	23,5	11,0	36,0	19,1
Marchés émergents	50,6	3,4	4,0	3,0	5,0	(8,7)
Placements alternatifs						
▪ Équité privée	86,4	5,7	5,0	0,0	10,0	41,0
▪ Infrastructures	63,5	4,2	5,0	0,0	10,0	11,6
▪ Immobilier	32,9	2,2	2,5	0,0	5,0	22,9
Total – Revenu variable	810,9	53,9	55,0	35,0	57,0	
Caisse Totale (sans superposition obligatoire)	1 504,2	100,0	100,0			
Valeur de la superposition obligatoire	(0,8)	s. o.	s. o.			
Autres éléments d'actif et de passif nets	5,5	s. o.	s. o.			
Actifs à recevoir	2,2	s. o.	s. o.			
Actif total du régime	1 511,1	s. o.	s. o.			

En 2021, vu la baisse du besoin de superposition obligatoire selon les balises de la politique de financement de l'employeur, certaines positions en superposition obligatoire qui venaient à échéance n'ont pas été renouvelées. Au 31 décembre 2021, le régime détient une position de 258,6 M\$ en superposition obligatoire.

En 2021, le déploiement des placements en équité privée et en infrastructures s’est poursuivi avec l’objectif d’atteindre la cible de 5 % pour chacune de ces catégories d’actifs, cibles qui sont près d’être atteintes au 31 décembre 2021. Ces changements au portefeuille de revenu variable augmentent la diversification des placements et réduisent la sensibilité du régime aux fluctuations des marchés boursiers.

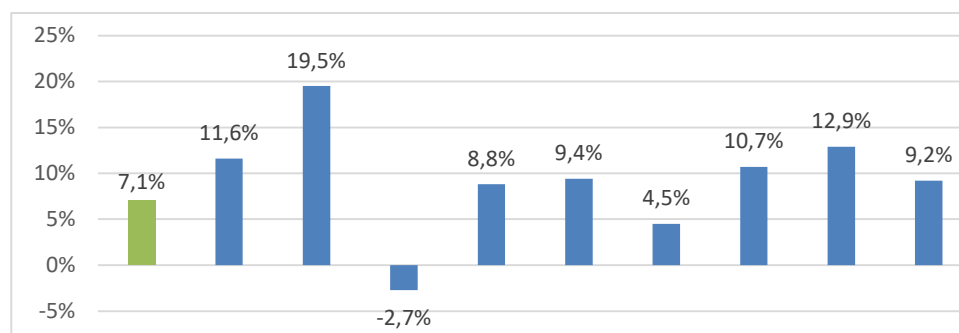
Rendements 2021

Le rendement brut de la caisse au cours de l’année 2021 fut de 7,1 %, ce qui représente un excédent de 1,5 % par rapport au portefeuille de référence. Cette valeur ajoutée importante s’explique par une bonne performance du côté de la sélection de titres et de l’allocation d’actifs.

Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 4 dernières années, le rendement est presque identique au rendement du portefeuille de référence, mais largement supérieur au rendement attendu à long terme selon l’évaluation actuarielle de capitalisation. Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 10 dernières années, le rendement est légèrement supérieur au portefeuille de référence et au rendement attendu à long terme selon l’évaluation actuarielle de capitalisation.

Historique de la performance de la Caisse

	4 ans	10 ans
Rendement moyen de la caisse	8,6 %	9,0 %
Valeur ajoutée	-0,1 %	0,2 %



(%)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Rendement de la Caisse ¹	7,1	11,6	19,5	-2,7	8,8	9,4	4,5	10,7	12,9	9,2
Portefeuille de référence ²	5,8	12,4	19,9	-2,1	9,6	7,9	4,1	14,1	9,4	8,3
Valeur ajoutée	1,5	-0,8	-0,4	-0,6	-0,8	1,4	0,4	-3,4	3,5	0,9

L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée.

¹ Rendement brut, avant la déduction des frais

² Composition actuelle du portefeuille de référence :

45,0% Indice obligataire LT Angus; 15,2 % Indice composé S&P/TSX; 7,8 % MSCI - Monde tous pays (\$ CA) net RT; 15,7% MSCI - Monde (\$ CA) net RT; 4,0 % MSCI – Marchés émergents (\$ CA) net RT; 5,7 % rendement annuel absolu 10% (équité privée); 4,5 % rendement annuel absolu 7,5% (infrastructures) ; 2,1 % Indice Immobilier NFI-ODCE. Le rendement de la superposition obligataire est ajouté au rendement du portefeuille de référence.

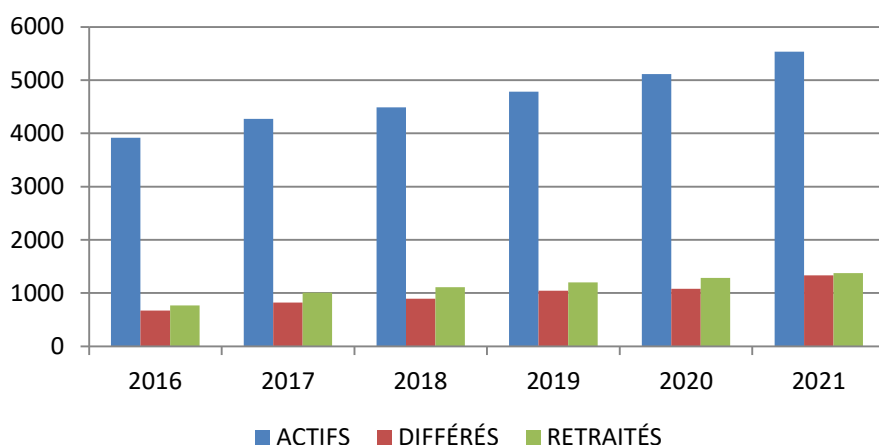
Évolution de la participation

Le nombre total de participants du régime a poursuivi sa progression au cours de la dernière année, passant de 7 486 à 8 245 participants.

La hausse s'explique par la progression nette du nombre de participants actifs, dont le nombre de nouveaux adhérents a excédé le nombre de ceux qui ont cessé leur participation active au régime. De plus, le nombre de retraités est également en hausse constante depuis plusieurs années.

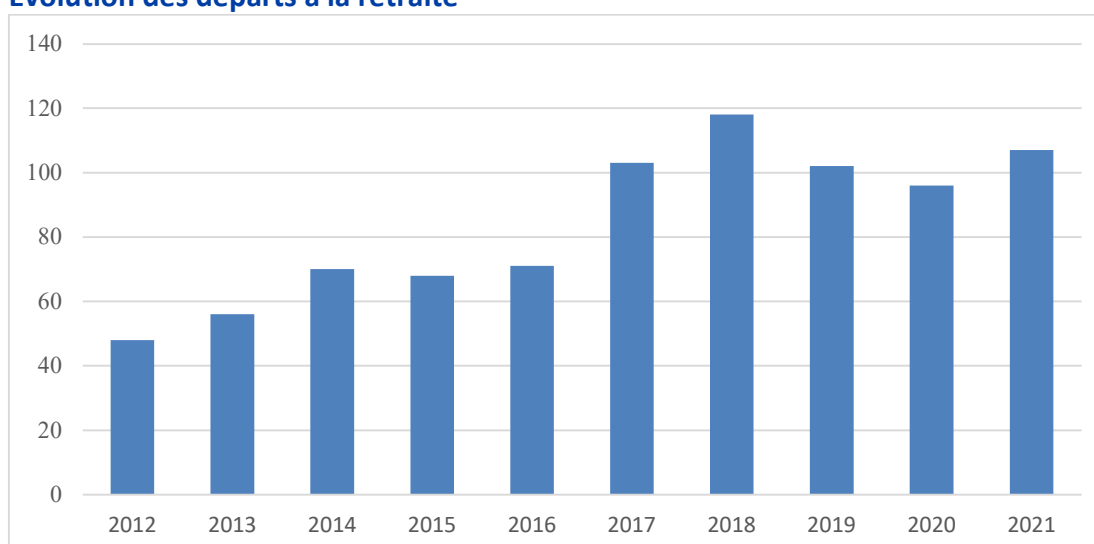
Répartition des participants	2021	2020
Participants actifs	5 539	5 117
Retraités	1 375	1 286
Rentes différées	<u>1 331</u>	<u>1 083</u>
	8 245	7 486

La participation au régime demeure constituée majoritairement de participants actifs. Cependant, le ratio du nombre de participants actifs par rapport au nombre de retraités a diminué de façon importante au cours des dernières années, passant de 5,1 à 4,0 sur un horizon de 5 ans. Quoique la progression du nombre de participants actifs a continué à être élevée au cours des dernières années, le groupe des retraités a toutefois connu une augmentation relative encore plus importante au cours de la même période.



4,0
RATIO
ACTIFS / RETRAITÉS

Évolution des départs à la retraite



Administration

Le comité de retraite a retenu les services du département de l'Épargne et retraite collectives de l'Industrielle Alliance pour procéder à l'administration quotidienne du régime. L'équipe est notamment responsable de la production des relevés annuels, du calcul des prestations des participants et du traitement de tous les mouvements de participation.



En bref pour 2021...

- 1 257 nouveaux participants actifs
- 108 nouveaux retraités
- 727 cessations de participation active
- 478 transferts de prestations à l'extérieur du régime

Certaines fonctions sont également déléguées par le comité de retraite à l'administration de l'Expérience Employé de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. dont les communications avec les participants. Depuis la fin de l'année 2021, l'Expérience Employé est devenue l'unique partenaire responsable des services de ressources humaines en lien avec le régime de retraite à la suite de la dissolution de l'Administration du personnel d'IAAH. Vous trouverez ci-dessous le point de contact pour toutes vos questions :



Assemblée annuelle

Le comité de retraite tient annuellement une assemblée, au cours de laquelle un compte-rendu de l'administration et la situation financière du régime sont présentés. L'annonce des résultats de l'élection des représentants des participants a également lieu à ce moment.

L'assemblée annuelle aura lieu le 15 juin 2022. En raison de la popularité de ce format et afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, l'assemblée annuelle se déroulera intégralement par webdiffusion. Une convocation officielle a été envoyée aux participants du régime ce printemps pour confirmer la date et le format de l'assemblée annuelle 2022.

Site internet

Afin que les participants du régime aient accès à l'informations concernant le régime de retraite, un site internet dédié au régime de retraite est disponible à l'adresse ci-dessous. Vous y trouverez entre autres des résumés de la situation financière, des placements et des prestations payables du régime de retraite en plus d'y trouver des informations sur le comité de retraite et les assemblées annuelles des années précédentes, mais aussi de l'année courante.

 <http://regimecomplementaire.ia.ca>

COMITÉ DE RETRAITE

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Il est constitué de membres désignés par l'employeur, par les participants actifs et les participants inactifs, de même que d'un membre indépendant.

Son rôle consiste notamment à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion.

Le comité de retraite met en œuvre les moyens pour assurer l'administration quotidienne du régime, protéger les droits des participants et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques. Les membres du comité ne peuvent cependant décider des prestations versées par le régime, puisqu'il s'agit d'un droit qui relève uniquement de l'employeur.

Le comité de retraite établit également la politique de placement du régime, choisit les gestionnaires de placements et effectue le suivi de la performance de la caisse.

Afin de supporter le comité dans ses différentes fonctions, des mandats sont accordés à un comité de placement.

COMITÉ DE PLACEMENT

Le comité de placement doit être constitué majoritairement de membres du comité de retraite, et le comité de retraite peut également y désigner des conseillers externes.

Le comité de placement est mandaté par le comité de retraite pour assurer différentes tâches, dont l'examen périodique de la politique de placement, et le suivi des risques à l'égard des stratégies de répartition d'actifs et de l'évolution du passif.

RÉUNIONS TENUES EN 2021

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de part.
Comité de retraite	12	6	90 %
Comité de placement	5	9	95 %

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR L'EMPLOYEUR (5)



Isabelle Blackburn, CFA, CIA

Membre depuis : 2021

- Présidente et chef d'exploitation, iA Assurance auto et habitation
- Plus de 5 ans d'expérience chez iA dans diverses lignes d'affaires



Marie-Annick Bonneau LL.B, MBA

Membre depuis : 2022

- Chef des relations avec les investisseurs, du développement durable et des affaires publiques
- Plus de 25 ans d'expérience chez iA au service juridique, à la gestion des risques et aux relations avec les investisseurs



Caroline Drouin, FSA, FICA

Membre depuis : 2020

- Directrice, rémunération et intelligence RH
- Plus de 20 ans d'expérience en rémunération et planification de la main d'oeuvre



Frank Lachance, CFA, CPA, CGA

Membre depuis : 2020
Membre du CP

- Vice-Président, responsable de iA Marchés des capitaux
- Plus de 20 ans d'expérience en gestion de placement chez iAGP



Mylène Rioux, FSA, FICA, MAAA

Membre depuis : 2021
Membre du CP

- Présidente du comité de retraite
- Directrice principale, Responsable de livraison des services, Affaires américaines
- Plus de 10 ans d'expérience aux services actuariels chez iA

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS ACTIFS (4)



Marie-Hélène Bergeron, FSA, FICA Membre depuis : 2020

- Co-Directrice par interim Programme 917, Assurance, épargne et retraite individuelle
- Plus de 11 ans d'expérience aux services actuariels chez iA



Alexandre Drouin, CFA, FSA, FICA Membre depuis : 2015
Membre du CP

- Vice-président du comité de retraite
- Gestionnaire de portefeuilles sénior de l'équipe Fonds généraux et filiales chez iAGP depuis 10 ans
- Plus de 10 ans d'expérience comme consultant en régime de retraite



Hugo Fortin, FCAS, FICA Membre depuis : 2019
Membre du CP

- Vice-président, Assistance et indemnisation chez iA, Assurance auto et habitation
- Plus de 25 ans d'expérience en actuariat et dans le domaine de l'assurance de dommages



Azmina Karim-Bondy Membre depuis : 2021

- Conseillère juridique en chef, Services aux concessionnaires et Marchés Spéciaux
- Plus de 25 ans d'expérience aux services juridiques chez iA

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS INACTIFS (2)



Daniel Bannon

Membre depuis : 2016

- Retraité de iA depuis 2014
- Auparavant, Directeur principal, conformité et service professionnel à l'Épargne et retraite collective
- Actuaire de formation qui a œuvré près de 38 ans dans le domaine des régimes de retraite



Michel Turcotte

Membre depuis : 1990

- Actuaire de formation avec 35 années de service chez iA dont plus de 25 années dans le domaine des régimes de retraite
- Depuis la retraite, membre de divers comités de retraite et comités d'audit dans le secteur municipal et universitaire

MEMBRE INDÉPENDANT (1)



André Beaudoin

Membre depuis : 2014

- Retraité
- Auparavant, actuaire-conseil en régime de retraite et vice-président de Groupe-conseil CGAS Inc.
- Actuaire de formation

CONSEILLER EXTERNE DU COMITÉ DE PLACEMENT



Yvon Sauvageau

Membre depuis : 2015

- Retraité de iA depuis 2015
- Auparavant, Vice-Président, Acquisitions et Développement corporatif
- Économiste de formation

REPRÉSENTANT DE L'ADMINISTRATEUR



Alexandre Charest, FICA

- Conseiller au comité de retraite depuis : 2019
- Auparavant consultant en régime de retraite
- Actuaire de formation

Membres du comité de retraite au 31 décembre 2021

Membres désignés par l'employeur

Blackburn, Isabelle	(418) 650-4601 poste 144630
Bonneau, Marie-Annick	(418) 684-5000 poste 104287
Drouin, Caroline	(418) 684-5000 poste 103281
Lachance, Frank	(418) 780-5921
Rioux, Mylène (Présidente)	(418) 684-5000 poste 104493

Membres désignés par les participants actifs

Bergeron, Marie-Hélène	(418) 684-5000 poste 104079
Drouin, Alexandre (Vice-président)	(418) 684-5000 poste 101687
Fortin, Hugo	(418) 650-4601 poste 143205
Karim-Bondy, Azmina	(604) 737-9305 poste 403305

Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 570-5516
-----------------	----------------

Membres du comité de placement au 31 décembre 2021

Membres désignés par le comité de retraite de iA

Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101687
Fortin, Hugo	(418) 650-4601 poste 143205
Lachance, Frank	(418) 780-5921
Rioux, Mylène (Présidente)	(418) 684-5000 poste 104493

Conseiller externe

Sauvageau, Yvon	(418) 659-7407
-----------------	----------------

Représentant de l'administrateur au 31 décembre 2021

Charest, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101457
--------------------	-----------------------------